

IRPP

10 avril 2020
Arielle NOWAK

Public :

Experts-comptables et collaborateurs

Prérequis :

Aucun

Objectif :

- Connaître les obligations déclaratives en matière d'impôt sur le revenu
- Savoir comment déclarer les principaux revenus du chef d'entreprise : rémunération de gérance majoritaire, salaires....
- Savoir déterminer et déclarer les revenus du patrimoine : revenus fonciers, revenus de capitaux mobiliers, plus-values mobilières et immobilières....
- Savoir calculer l'impôt et connaître les principales réductions et crédits d'impôt

Contenu de la formation :

- Les principes d'imposition
- Les revenus professionnels
- Les revenus du patrimoine
- Les revenus exceptionnels ou différés
- Charges déductibles du revenu global : pensions alimentaires, CSG....
- Calcul de l'impôt

Moyens pédagogiques et techniques :

Un support de formation est distribué au début de l'intervention et est diffusé sur écran à l'aide d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable.

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Pomo hôtel, 16 avenue de Kimberley à Echirolles
- **Durée** : 4h
- **Horaire** : 14h-18h
- **Groupe** : 25 personnes